



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale d'Antiquité-Avenir.
Réseau d'associations liées à l'Antiquité
Samedi 19 novembre 2022 à partir de 10h**

Présents : Violeta Auriol (APHG), Marion Valentine Blaise (Arrête Ton Char), Jacques Bouineau (Méditerranées), Emanuèle Caire (APLAES), Pierre-Alain Caltot (APLAES), Diane Cuny (Études grecques), Dominique d'Almeida (ALLE), Jean-Baptiste Guillaumin (APLAES), Virginie Hollard (SoPHAU), Stavroula Kefallonitis (APLAES), Sophie Lalanne (Mnémosyne), François Ploton-Nicollet (SEMEN-L), Manuel Royo (SoPHAU), Luigi Sanchi (ALLE), Cécile Michel (IAA), Sylvie Pedroarena (CNARELA), Sylvie Pittia (SoPHAU), Annie Sartre-Fauriat (SoPHAU), Cécilia Suzzoni (ALLE), Romain Vignest (APLettres), Clémence Weber Pallez (AMEFA).

Procurations : Les Argonautes à Sylvie Pittia (SoPHAU), Association Guillaume Budé à Diane Cuny (REG), Compitum à Pierre-Alain Caltot (APLAES), Human Hist à Jacques Bouineau (Méditerranées), SEL à Pierre-Alain Caltot (APLAES), Sorbonne Antique à Sylvie Pittia (SoPHAU), THAT à François Ploton-Nicollet (SEMEN-L).

Excusés : M. Baratin (SEL), C. Brunet (APLAES), C. Cusset (APLAES), E. Ndiaye (Méditerranées), P.-O. Hochard (Sorbonne Antique)

L. Sanchi accueille les participants et ouvre la séance à 10h10. Pierre-Alain Caltot annonce les présents et les procurations reçues par le secrétariat ; il excuse les absents.

Luigi Sanchi présente l'ordre du jour de la réunion de l'Assemblée Générale d'Antiquité-Avenir (A.-A.).

1- Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des présents.

2- Approbation du PV de la dernière assemblée générale du 20 novembre 2021

Le PV de l'AG de 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

3- Rapport moral du président.

Dans un discours qu'il adresse à l'ensemble de l'Assemblée Générale, L. Sanchi adresse un triple remerciement au réseau, au directoire et à l'ensemble des membres d'A.-A. Il rappelle sa joie à voir le réseau d'A.-A. composé d'une quarantaine d'associations, et ce en dépit de deux années de pause dans les activités en raison de la pandémie. Cela dit, le réseau a repris ses activités depuis et s'est illustré dans plusieurs manifestations, comme les Rendez-vous de l'histoire de Blois ou le Festival de l'Institut du Monde Arabe. Dès lors, la principale activité concerne les EGA de 2023 qui auront lieu à Lyon. Le directoire s'est employé à assurer un soutien aux secrétaires des EGA. Le kakémono est apparu comme un étendard de la représentation d'A.-A. lors de ces différentes manifestations.

Des éléments continuent à être en discussion : le changement de banque a été effectué avec succès, des difficultés demeurent avec le serveur internet OVH.

Le périmètre du réseau reste à peu près identique avec une déception dans l'échec de la reprise des échanges avec l'APPEP (Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public) et une satisfaction, concernant la réintégration d'ATC (Arrête Ton Char) dans le réseau.

Au sein du directoire, plusieurs propositions ont été débattues et le PV des réunions du directoire a été adressé systématiquement aux présidents des associations membres du réseau.

En revanche, il a toujours été difficile de se mettre d'accord sur des prises de position à l'égard des décisions gouvernementales. En ce cas, le nom et le logo d'A.-A. ont toujours été ôtés des signatures. Suite aux élections présidentielles et législatives de 2022, il a été décidé d'adresser un dossier de présentation d'A.-A. à la présidence, à plusieurs ministères (Education Nationale, Enseignement Supérieur et Recherche, Affaires européennes), au président et présidents des commissions de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

L. Sanchi souligne l'essoufflement général des associations qui se sont épuisées pendant et après la crise du covid. Heureusement, cela n'empêche pas les échanges et les actions portées par A.-A. Il achève son discours en renouvelant ses remerciements chaleureux à tous les membres du directoire et aux membres du comité d'honneur d'A.-A.

En ouvrant les échanges, C. Michel adresse à L. Sanchi tous ses remerciements pour son action au sein d'A.-A., elle est suivie par de nombreuses autres associations représentées qui exprime leurs remerciements chaleureux à L. Sanchi.

J. Bouineau prend alors la parole et adresse un discours de remerciements nourris à L. Sanchi : il met en valeur son action, sa personnalité et son engagement au service d'A.-A.

À l'issue du vote, le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

4- Rapport financier du trésorier

S. Pittia prend la parole pour évoquer la stabilité du nombre d'associations membres du réseau, qui s'élève à 38 associations à jour de cotisation pour l'année 2022. Plusieurs associations n'ont pas répondu aux sollicitations multiples d'A.-A. pour le versement de la cotisation ou bien ont été dissoutes ou bien sont dans l'impossibilité de payer (Association pour les Journées de l'Antiquité, l'APPEP, Bonne pioche, Kallirhoé).

En outre, deux associations sont officiellement sorties : la Société des Italianistes qui a adopté une logique de réciprocité (ce qui est source de difficulté dans le cas d'un réseau d'associations : pas possibilité de réciprocité) et Thalassa pour des motivations internes. S. Pittia demande à nouveau que les logos des associations sorties du réseau ou plus à jour de cotisation n'apparaissent donc plus désormais sur le site d'A.-A.

Le montant actuel des cotisations reçues s'élève à 2 830 euros et S. Pittia invite les associations membres du réseau à faire en sorte que leurs cotisations soient versées lors du premier trimestre de l'année civile. La moyenne des cotisations s'élève à 72,10 euros ; la cotisation médiane à 82,50 euros.

À cela s'ajoute le montant sur le livret A (8 000 euros).

S. Pittia fait en suite l'état des dépenses qui ont été peu nombreuses en 2022 (le principal poste de dépense en 2022 a consisté à couvrir les dépenses engagées lors de la Table-ronde d'A.-A. durant les Rendez-vous de l'Histoire de Blois) alors qu'elles promettent d'être importantes en 2023 en raison des EGA. S. Pittia revient sur le changement de banque, en raison des frais bancaires particulièrement élevés imposés par la Société Générale, en faveur de la BRED. Il y a une baisse sensible des frais et des faux-frais bancaires depuis ce changement.

En outre, des inquiétudes sont manifestées à l'égard des prélèvements automatiques réalisés par le serveur OVH et de leur augmentation tant actée qu'annoncée. Elle demande à avoir accès au contrat qui a été souscrit avec OVH et souhaite un changement de prestataire.

En résumé le total des avoirs est de 8 986,21 € (en 2021, le solde était de 7 231,50€).

S'ensuivent quelques échanges : D. d'Almeida rappelle que c'est Martin Weber (Les Clionautes) qui a été en contact avec OVH et qui doit être actuellement en possession du contrat. Des discussions s'engagent sur l'opportunité d'héberger le site et les messageries du réseau sur un site d'université, par exemple au sein du réseau Renater. Les questions de cyber-sécurité et de capacité de stockage des archives sont envisagées sous cet angle.

Après un vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. Réintégration de l'association Arrête Ton Char (ATC) dans le réseau d'Antiquité-Avenir (A.-A.)

L. Sanchi expose la situation d'ATC par rapport à A.-A. et le fait qu'il a été décidé par la dernière AG d'A.-A. d'entamer des démarches auprès d'ATC pour proposer à cette association d'intégrer le réseau qu'elle avait quitté. Selon le président, le fait que l'A.G. d'A.-A. ait demandé d'aller vers ATC, qui avait contribué à fonder A.-A., invite à régler la situation selon le principe de la *bona fides*.

Suite à une question d'E. Caire sur les raisons qu'avait eues ATC pour quitter le réseau et pour y revenir aujourd'hui, M. Blaise (ATC) propose de clarifier la situation et revient sur les motivations qui ont poussé ATC à répondre positivement à la sollicitation de L. Sanchi. Elle est aussi invitée à représenter rapidement l'association (objectifs, ancienneté, nombre d'adhérents).

Après ces échanges, le Directoire procède au vote concernant la réintégration d'ATC dans A.-A. sous réserve du versement d'une double adhésion (2022 et 2023).

Les résultats du vote au sein de l'AG d'A.-A. sont les suivants : 19 votes sont favorables et 1 abstention. ATC peut donc réintégrer le réseau A.-A. aux conditions indiquées.

6. Point sur la préparation des EGA (12-14 mai 2023 à Lyon)

V. Hollard, secrétaire des EGA, présente le programme des EGA, sur le thème « Tous les chemins mènent à l'Antiquité » les 12 et 13 mai 2023 à Lyon. Elle évoque rapidement les aspects qui sont restés inchangés et rappelle les grandes lignes du programme.

Vendredi 12 mai : matinée officielle des EGA qui se déroulera dans le Grand Amphithéâtre de l'université Lyon II. Y prendront place deux tables-rondes dont une sur les disciplines rares. Cependant l'une des intervenantes pressenties travaillant au ministère sur ce sujet est actuellement en arrêt-maladie sans date de retour annoncée.

Comme il ne sera pas possible de donner la parole à toutes les associations du réseau, il est proposé de rassembler la présentation des associations membres dans un document synthétique qui puisse présenter chacune.

L'après-midi, qui se déroulera à l'ENS de Lyon, est inchangée. Durant la soirée, projection d'un documentaire de l'Inrap sur l'étruscologie et buffet de clôture à l'ENS

Samedi 13 mai. Programme inchangé de la journée. Fin de la journée prévue à 18h.

La proposition, un temps envisagée, de prolonger les EGA d'une journée le dimanche 14 mai pour une visite du musée de Saint-Romain-en-Gal, est abandonnée.

V. Hollard engage ensuite la discussion sur plusieurs sujets.

- La demande de l'Université Lyon II et de l'ENS de Lyon d'être associées comme partenaires des EGA en raison de l'aide financière et logistique qu'elles consacrent aux EGA (prêt des

salles, organisation des buffets, reproduction des affiches, soutien logistique...). Comme le reste du directoire, L. Sanchi est favorable à ce que le nom et le logo des deux institutions puissent figurer sur les affiches.

- la conception d'un document présentant toutes les associations membres du réseau, comme cela a déjà été évoqué en Directoire. Cela permettra de rendre présentes toutes les associations, y compris celles qui ne participent pas aux tables-rondes. Plusieurs échanges s'engagent sur la forme et le contenu de ce document, mais aussi sur sa reprographie. En outre, après avoir évoqué une présentation détaillée de toutes les associations dans un livret rédigé détaillé, un consensus se forme autour d'un document synthétique sous forme de tableau avec les informations suivantes : noms, président, contact, site web, périmètres, typologie (conditions pour adhérer). En outre, S. Pittia indique le souhait de participation des Argonautes à l'une des tables-rondes du 12 mai pour porter la voix des jeunes collègues dans la mesure où le thème des EGA concerne les métiers de l'Antiquité et la diversité des professions qui peuvent mener vers l'étude de l'Antiquité. Elle rappelle en outre que la question des disciplines rares est une discussion difficile et politique (scrutée en particulier, mais dans un but différent d'A.-A., par France-Universités et le MESRI). La CP-CNU et le comité national du CNRS y ont déjà consacré des travaux intéressants, comme le rappellent S. Pittia et C. Michel. Selon S. Kefallonitis, il convient de souligner les difficultés rencontrées par les jeunes collègues doctorants pour mener une carrière dans l'enseignement supérieur.

- les partenariats noués avec les différentes institutions. Suite à une question de S. Lalanne, V. Hollard répond que, outre Lyon II et l'ENS de Lyon directement associées au projet, les universités de Lyon III et de Saint-Etienne, Lugdunum, HISOMA et le MOM constituent d'autres partenaires qui soutiennent les EGA et y participent en facilitant leur tenue (mise à disposition des équipes et gratuité des sites assurées par Lugdunum).

- la prise en charge des nuitées des participants : V. Hollard propose de prendre en charge la nuit du 12 au 13 avril pour les participants mais qu'en sera-t-il de la prise en charge de la nuit du 11 au 12 avril ? Il est suggéré de demander aux invités la durée qu'ils envisagent pour leur séjour lyonnais et d'aviser en fonction de leur réponse.

- la communication. Plusieurs échanges se déroulent sur la communication des EGA : leur financement (V. Hollard rappelle que ce sont les services concernés de Lyon II qui l'assureront), le public à toucher et le début de la campagne de communication (envisagée à partir de janvier notamment en faisant apparaître l'information relative aux EGA sur le site et en réactivant le site des derniers EGA).

- le soutien logistique : V. Hollard évoque le soutien pour la logistique des EGA d'une association, à raison de 2h/ semaine pendant 4 mois puis pour la mise à disposition de dix étudiants pendant les EGA pour un forfait total de 1 700 euros.

- V. Hollard évoque aussi la question du patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres au sein du Comité d'Honneur. A. Sartre suggère de se rapprocher de N. Grimal.

- C. Michel pose la question de la présence des Antiquités non-classiques dans les EGA : V. Hollard évoque l'invitation d'A. Mouton, hittitologue, lors des tables-rondes du 12 mai au matin, et la projection d'un film sur les Etrusques (INRAP).

7. Fonctionnement du réseau et nombre de réunions

Le sujet, plusieurs fois abordé en Directoire, du nombre de réunions et de leurs modalités est abordé mais, sur une suggestion d'E. Caire, il est décidé de reporter à la réunion du directoire une prise de décision sur ce sujet. L'AG se montre favorable à un report de cet échange au sein du directoire.

8. Débats sur les actions à venir pour A.-A.

D. d'Almeida, pour le comité d'organisation, revient sur le projet « A.-A. fête les J.O. 2024 » pour rappeler les liens entre activités sportives, culture et art dans l'Antiquité. S. Pedroarena rappelle ainsi l'importance accordée dans l'Antiquité à l'association entre les différentes disciplines, notamment entre les activités sportives et la production artistique. L'idée émerge de donner un label de la part d'A.-A. pour les différentes associations qui souhaiteraient mener une action en lien avec les JO : cela permettrait de donner plus de visibilité à ces actions et de les fédérer. L'essentiel de l'action pourra être remis à la période après les EGA.

M. Royo évoque la prudence qu'il convient de manifester face à la mémoire historique des J.O. et M. Blaise rappelle les actions de l'association ACTA Archéo pour coordonner un projet national articulant sports et Antiquité. C. Suzzoni rappelle l'importance de l'offensivité d'A.-A. qui ne doit pas manifester de frilosité face aux enjeux défendus mais faire valoir fièrement les objectifs de réaffirmer l'importance de l'Antiquité. S. Pittia suggère de se rapprocher du CTHS qui coordonne une manifestation d'importance sur le thème du sport et des jeux pour 2024.

9. Elections pour le renouvellement du Directoire

Après avoir rappelé les enjeux du vote, L. Sanchi et P.-A. Caltot invitent les participants de l'A.G. à voter à main levée pour la composition du nouveau directoire qui est élu à l'unanimité (les associations qui sont candidates à leur réélection ou à leur entrée au Directoire sont ALLE, Sauvegarde des Études Littéraires (SEL) et Sorbonne Antique).

10. Questions diverses

Aucune question diverse n'ayant été formulée, L. Sanchi laisse la parole à l'assemblée.

M. Blaise formule alors un nouveau message de remerciements d'ATC à l'égard d'A.-A. suite à sa réintégration et ses souhaits de fructueuses collaborations avec A.-A.

À 12h45 L. Sanchi lève l'AG d'A.-A.